



CJPMO applaudit la motion du Québec sur le statut de la Palestine

Par [CJPMO](#)

Mondialisation.ca, 06 décembre 2012

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)



Présentée conjointement par le ministre des Affaires étrangères Jean-François Lizée et le député de Québec Solidaire Amir Khadir (ci-dessus), la motion de l'Assemblée nationale est fort significative puisqu'elle est le résultat de négociations fructueuses entre les partis, lesquelles se sont conclues par un accord unanime sur la question.

Montréal, le 5 décembre 2012 – Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient (CJPMO) salue la motion adoptée sans opposition hier mardi par l'Assemblée nationale du Québec qui reconnaît le droit des Palestiniens à l'autodétermination et à la création d'un État. Présentée conjointement par le ministre des Affaires étrangères Jean-François Lizée et le député de Québec Solidaire Amir Khadir, la motion de l'Assemblée nationale est fort significative puisqu'elle est le résultat de négociations fructueuses entre les partis, lesquelles se sont conclues par un accord unanime sur la question.

Une telle prise de position ne s'était pas vue depuis 25 ans à l'Assemblée nationale. Cette dernière souhaite envoyer un message clair à Ottawa en exhortant celui-ci à « prendre acte de la décision de l'Organisation des Nations unies reconnaissant le statut d'État observateur pour la Palestine et à maintenir l'aide canadienne précieuse prodiguée à la construction de l'état de droit en territoire palestinien. » La motion réaffirme également « le soutien indéfectible du Québec à une solution négociée qui incarne à la fois la nécessité pour Israël de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues ainsi que le droit des Palestiniens à l'autodétermination et à la création d'un État. »

« La motion de l'Assemblée nationale confirme certes l'appui de plus en plus important au droit fondamental des Palestiniens à vivre comme citoyens à part entière au sein de leur propre État, à l'instar des Israéliens », explique le président de CJPMO, Thomas Woodley. « Elle exprime également la volonté de l'ensemble des représentants élus à Québec de préserver le versement de l'aide prodiguée par le Canada aux Palestiniens, ce qui est une

bonne chose ». CJPMO fait remarquer que des centaines de milliers de Palestiniens dépendent de l'aide étrangère pour subvenir à leurs besoins, notamment via les services de l'agence onusienne UNRWA. Le gouvernement Harper devrait confirmer qu'il compte maintenir au moins le niveau actuel d'aide versée aux Palestiniens.

CJPMO dénonce depuis plusieurs jours le vote d'opposition à la reconnaissance de la Palestine par le Canada aux Nations Unies. CJPMO dénonce également le mutisme du gouvernement Harper relativement aux mesures hostiles et unilatérales prises par Israël ces derniers jours. CJPMO encourage les partis d'opposition à reconsidérer les positions contre-productives du gouvernement Harper. Ils devraient démontrer plus d'empressement à dénoncer les violations du droit international commises par Israël, notamment la confiscation illégale de terres dans les territoires palestiniens occupés aux fins de l'expansion des colonies.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec:

Patricia Jean

Canadiens pour la justice et paix au Moyen-Orient

Téléphone: 438 380-5410

[Courriel CJPMO](#) - [Site Web CJPMO](#)

Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient (CJPMO) est une organisation séculière, sans but lucratif, regroupant des hommes et des femmes d'horizons divers qui œuvrent pour que la paix et la justice renaissent au Moyen-Orient. Elle a pour vocation de responsabiliser les personnes d'influence à traiter les protagonistes avec équité et à favoriser l'essor durable et équilibré de la région.

La source originale de cet article est [Mondialisation.ca](#)
Copyright © [CJPMO](#), [Mondialisation.ca](#), 2012

Articles Par : [CJPMO](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca